



# LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE APPLIQUÉ AUX MARCHÉS PUBLICS

- Champs d'application et structure du code
- Impacts sur les systèmes documentaires et processus achats

**Formation sur 1 jour (7 h)**

**Animée par Christelle PLANCHAUD**

Rédactrice de marchés publics  
Régie des transports de Marseille



# LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE APPLIQUÉ AUX MARCHÉS PUBLICS

## VOTRE FORMATEUR



### Christelle PLANCHAUD

Diplômée d'un DEA de Droit Public et de Sciences Politiques

- Évoluant depuis près de 20 ans dans le domaine des marchés publics, elle a d'abord commencé sa carrière dans des établissements publics rattachés au Ministère de la Culture (Mission 2000 en France, Musée du Louvre) en tant qu'adjointe puis responsable du bureau des marchés
- Après une expérience en assistance à maîtrise d'ouvrage au sein de BL Associés / Mostra, elle intègre la RTM (Régie des Transports de Marseille) pour laquelle elle est actuellement rédactrice de marchés publics et intervient dans toutes les étapes de préparation, passation et exécution, principalement des marchés de travaux, et assure un conseil juridique auprès des services techniques



## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Toute personne chargée de préparer la passation des marchés et d'en suivre l'exécution : personnel administratif, juriste, gestionnaire, acheteur, responsable de la maîtrise d'ouvrage publique, chef de projets, architecte, bureaux d'études

### PRÉREQUIS

Connaissance de la réglementation des marchés publics



## OBJECTIFS

- Assimiler et intégrer le nouveau cadre juridique de l'achat public
- Identifier les différences fondamentales entre l'ancien corpus de textes réglementaires et le code de la commande publique
- Mettre à jour votre système documentaire et vos processus achat des bonnes références du code
- Comprendre l'articulation du code et sa structure pour un usage efficace au quotidien
- Assurer la meilleure sécurité juridique pour les acheteurs publics aux différents stades des procédures

## LES DE LA FORMATION



- Apports méthodologiques et juridiques
- Table de concordance comparant les textes
- Illustrations au travers d'exemples, d'échanges et de retour d'expériences



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

- Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'appropriier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable
- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction



**PRIX NET : 1090 €**

## LA JOURNÉE

**8h45** Accueil et collation

**9h00 Introduction**

- Les textes antérieurs
- Le contexte européen

**9h30 Contexte de l'élaboration du code de la commande publique**

- Le cadre réglementaire
  - Les dates et chiffres clefs de la codification
  - La commande publique en chiffres
- Les différents travaux de codification
  - Les réunions de la commission supérieure de codification
  - Les réunions de travail au Conseil d'État
  - La consultation publique

**10h00 La présentation du code de la commande publique**

- Les textes inclus dans le code
  - L'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
  - Le décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
  - La loi du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance
  - L'ordonnance du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique
  - Le décret du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics
  - La loi du 12 juillet 1985 dite loi "MOP"
- Les règles issues de la jurisprudence
- Les textes modifiés
- La structure du code de la commande publique
  - La partie législative
  - La partie réglementaire
  - Le régime relatif aux concessions
  - Le plan commun aux 2 parties
  - La numérotation

**12h30** Déjeuner

---

**14h00 Les différences avec l'ancien code des marchés publics (ordonnance + décret)**

- Partie législative : différences entre l'ordonnance du 23 juillet 2015 et la future ordonnance
- Partie réglementaire : différences entre le décret du 25 mars 2016 et le futur décret

**15h00 Les apports du code de la commande publique**

- Simplifier le droit de la commande publique
- Revenir sur la transposition du droit européen
- Faciliter l'accès des PME à la commande publique
- Adapter la commande publique aux secteurs professionnels
- L'intégration des dernières réformes
  - La loi ELAN
  - La loi PACTE
  - Les arrêtés, décrets, ordonnances et avis depuis fin 2018 jusqu'à 2021 : les évolutions de la réglementation et l'intégration des conséquences de la crise sanitaire sur la commande publique

**16h45 La mise à jour des systèmes documentaires et processus achats en conformité avec le code de la commande publique**

- Les impacts sur les procédures de préparation des marchés publics
- Les impacts sur les procédures de passation des marchés publics
- Les impacts sur l'exécution des marchés publics

**17h30 Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

**18h00** Fin de la formation

---

## HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



## POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : [ins@cfc.fr](mailto:ins@cfc.fr)
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : [www.cfc.fr](http://www.cfc.fr)

**Établissement / Organisme** .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. .... Email .....

N° SIRET ..... Activité / Code NAF .....

**Nom du responsable de formation** (pour suivi du dossier) .....

Tél. .... Email .....

**Nom du signataire de la convention de formation** .....

### Formation choisie

Nom de la formation ou du parcours .....

Lieu retenu ..... Date(s) ou cycle(s) .....

### Participant(s) :

**1<sup>er</sup>** Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**2<sup>e</sup> (-15 %)** Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**3<sup>e</sup> (-25 %)** Nom ..... Prénom .....

Fonction .....

Tél. portable ..... Email .....

**Coût total** ..... **Code promo** ..... **Financement OPCO** :  oui  non

N° du bon de commande .....

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

**Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).**

**Votre rencontre avec CFC s'est faite par :**

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date : .....

Cachet et signature

### Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

### Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

### Frais de participation, réduction

Prix net : **1090 €**

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners. Nous accordons des remises dès la 2<sup>e</sup> inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

### Paielement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

### Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Audelà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

### Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme à proximité des gares ou au sein de notre centre de formation de Paris 14<sup>ème</sup>. Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

### Garantie de qualité

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

### N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

### Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

### Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris  
Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : [ins@cfc.fr](mailto:ins@cfc.fr) - Site web : [www.cfc.fr](http://www.cfc.fr)